

Lettre au courrier de Frontenac, 18 juin 1990

Cet été, le Ministère des Transports projette de répandre sur plus de cent hectares un produit défoliant pour débroussailler les abords des routes principales de la région. Nous nous devons de dénoncer cette pratique douteuse pour l'hygiène publique. Le défoliant proposé s'appelle Tordon 101 ; il contient entre autres du piclorame et du 2,4D. Le piclorame est prétendument le défoliant le plus puissant et peut persister pendant cinq ans dans le sol. Le 2,4D est un des ingrédients de l'agent orange qui fut utilisé pendant la guerre du Viêt-Nam. Malgré les prétentions de l'innocuité de ce produit, les fabricants ont dû allouer une somme de 180 millions de dollars, en 1984, aux vétérans américains pour compenser les dommages à leur santé découlant de leur exposition à ce produit toxique. En 1983, le Ministère d'Énergie et Ressources dut cesser d'épandre ce type de produit en Gaspésie à la suite d'audiences publiques parce qu'on redoutait les conséquences non seulement sur la santé humaine mais aussi sur le potentiel agro-forestier. (En passant, la fragilité de nos érablières ne dépend pas seulement des pluies acides.)

Ces produits sont donc vraiment toxiques et comportent, malgré les controverses savamment entretenues, un risque pour la santé humaine. Leur dispersion en particulier sur les voies publiques est loin d'être souhaitable. Alors qu'un citoyen est passible d'amende s'il jette un déchet par la fenêtre de son automobile, qui interdira de transformer la route en dépotoir toxique de façon légale ? Il y a de quoi s'inquiéter que le Ministère de l'Environnement émette un permis spécial pour un lieu si fréquenté par la population. Les précautions d'application de poison, aussi sévères soient-elles, ne peuvent garantir raisonnablement la sécurité du milieu.

Pourtant il existe une alternative fiable, disponible localement et économiquement abordable ; c'est le débroussaillage mécanique. Les machineries modernes sont pourtant très efficaces mais elles n'ont pas encore prévenu tous les retours sporadiques des méthodes chimiques dangereuses et désuètes. C'est pourquoi la vigilance du citoyen reste un moyen inestimable pour achever une transition qui s'impose.

Si ce projet de débroussaillage chimique vous fait grimacer comme nous, vous pourriez exprimer par écrit à notre députée votre opposition. Des représentations ont déjà été entreprises à ce niveau et un engagement populaire pourrait réussir à bloquer ce projet. Nous avons le privilège d'habiter une région peu polluée que nous ne devons pas laisser massacrer en douce. A nous d'agir.

G rard Chaput md, Lac-M gantic
Richard Lefebvre md, Lambton
Suzanne Malenfant md, Lambton
18 Juin 1990